

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES BALCONS DU DAUPHINÉ



Balcons
DU
Dauphiné
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



ÉDITION JANVIER 2025

PLAN STRATÉGIQUE DES MOBILITÉS



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
POINTS SAILLANTS DU DIAGNOSTIC	5
▶ Organisation territoriale	5
▶ Une interdépendance forte aux territoire voisins	7
▶ Une stratégie qui intègre les enjeux du projet de territoire	8
▶ Une démarche de collaboration	9
LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES	10
LA POLITIQUE PUBLIQUE MOBILITÉ	11
LES ACTIONS	12
▶ Développement de solutions de covoiturage	12
▶ Encouragement au recours aux modes déplacement actifs	16
▶ Développement des liaisons cyclables	18
▶ Plan stratégique des mobilités	20
▶ Réalisation d'un schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités	22
▶ Étude pour la mise en oeuvre d'une liaison Lyon-Crémieu en transport en commun	24
▶ Étude pour la mise en oeuvre d'un Transport A la Demande (TAD)	26
LA SYNTHÈSE DES ACTIONS	28
LE CALENDRIER DES ACTIONS PRIORITAIRES	29
LES AUTRES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL «MOBILITÉ»	30
L'IDENTIFICATION DES ENJEUX DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS	34
LA GOUVERNANCE DU PLAN	35

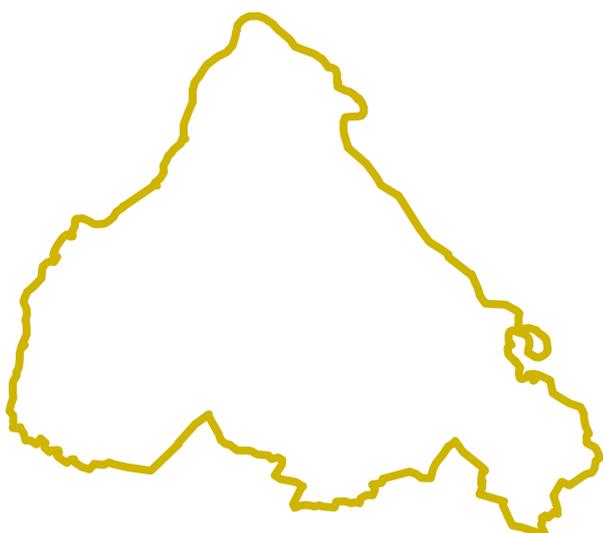
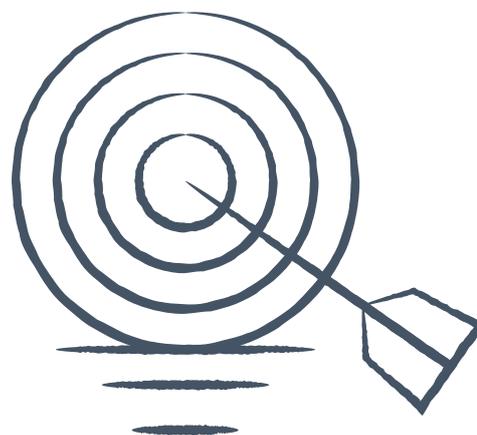
PRÉAMBULE

Le plan stratégique des mobilités de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné vise à définir et à planifier les ambitions des Balcons du Dauphiné en matière de politique de déplacements. Ce document constitue une feuille de route essentielle, établissant des orientations claires et un ensemble d'actions visant à développer les modes actifs et à encourager l'utilisation d'alternatives à la voiture individuelle.

UN NOUVEAU CONTEXTE POUR LES POLITIQUES DE MOBILITÉ

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a modifié le cadre des politiques de mobilité. Son objectif est notamment de faciliter les transports du quotidien, en favorisant l'élaboration de stratégies et d'actions adaptées aux enjeux et aux situations locales. Pour atteindre cet objectif, la LOM a renforcé le rôle des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) et leur a donné de nouveaux leviers d'actions.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné, en janvier 2021, a pris la compétence mobilité, pour devenir une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).



LE TERRITOIRE

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné est un territoire périurbain et rural peu dense qui compte 80 000 habitants pour 47 communes. Le territoire se caractérise par sa faible densité, 123 habitants par km².

L'intercommunalité a été créée le 1er janvier 2017 suite à la fusion des communautés de communes de l'Isle Crémieu, des Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs.

La population du territoire a doublé en 40 ans et continue sa progression de façon plus marquée dans les villages que dans les polarités. Cette hausse de la population augmente les besoins en services et mécaniquement l'usage de la voiture individuelle pour y accéder.

ENTRE 2012 ET 2017

la population continue d'augmenter de près de 1,5 % par an.



A ce jour, la moitié des déplacements des habitants est inférieure à 3 km et 2/3 d'entre eux se font en voiture. 40 % de l'ensemble des déplacements se font vers l'extérieur du territoire*. Les problèmes posés par cet usage en hausse de l'automobile sont l'impact sur l'environnement (Gaz à effet de Serre (GES)), la santé (pollution, sédentarité), la consommation du foncier ou encore la congestion routière.

**Source : Enquête ménage déplacement de l'aire métropolitaine lyonnaise (2015)*

AGIR SUR LA MOBILITÉ IMPOSE DE SAISIR DEUX LEVIERS



L'optimisation de l'usage automobile, via le développement des modes partagés (covoiturage)



Le report modal du plus grand nombre possible de déplacements vers les modes actifs (vélo)

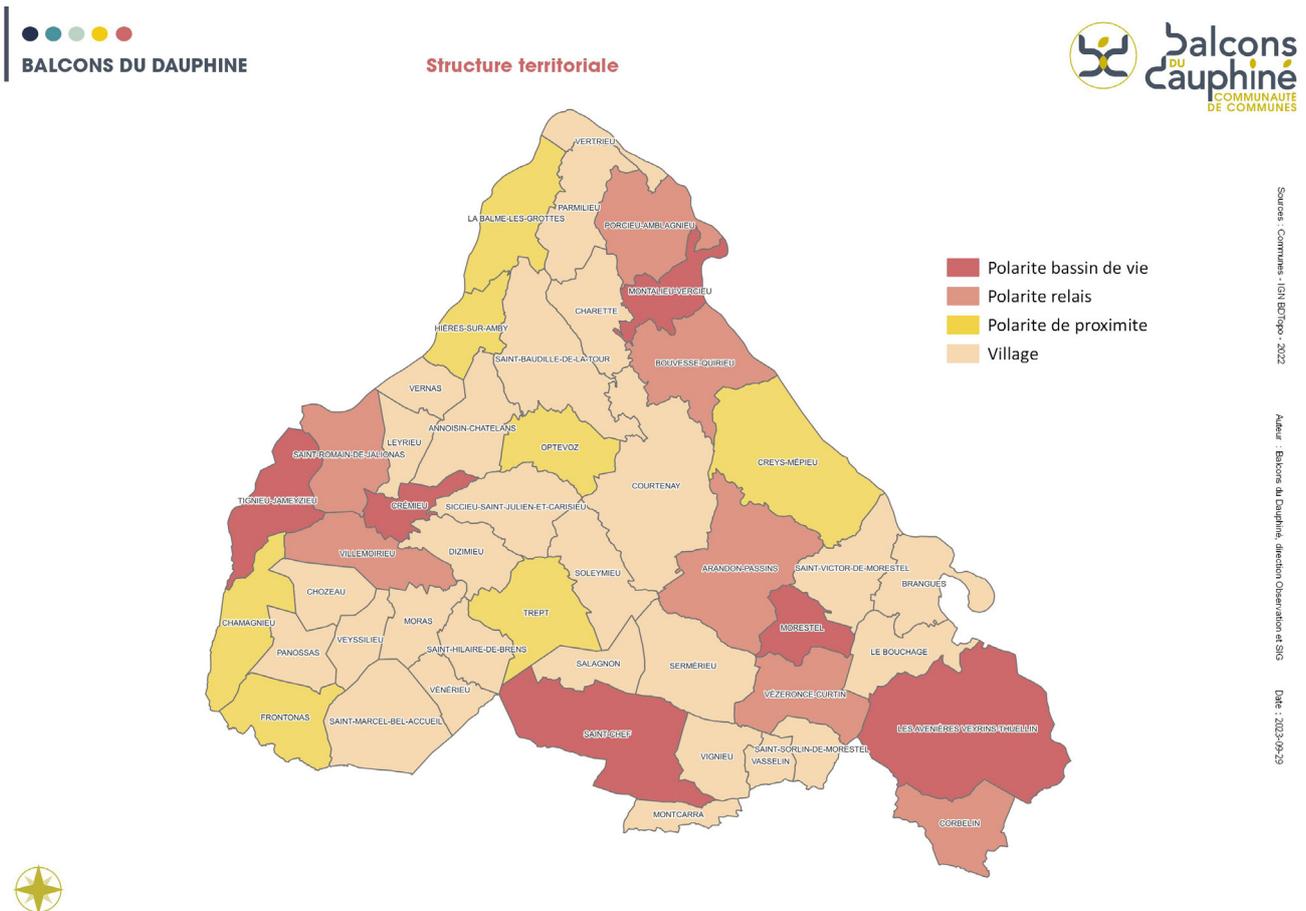
POINTS SAILLANTS

DU DIAGNOSTIC

ORGANISATION TERRITORIALE

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes dans le département de l'Isère, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné bénéficie d'un emplacement géographique privilégié au carrefour des grandes métropoles.

Le territoire s'organise autour d'un réseau de polarités de bassin de services, de polarités relais et de polarités de proximité.



La majorité des déplacements des habitants du territoire sont réalisés en voiture (les déplacements domicile-travail, les déplacements liés aux loisirs ou encore à la santé). L'absence de transport en commun et les caractéristiques rurales et périurbaines du territoire renforcent l'autosolisme. Les trajets de courte distance sont un levier pour favoriser le report modal vers les modes actifs (vélo).

15 min

Aucun habitant ne se situe à plus de 15 minutes d'un commerce de proximité

2/3

de l'ensemble des déplacements se font en voiture

50%

des déplacements sur le territoire sont inférieurs à 3 km

1 heure

en moyenne par jour est consacrée aux déplacements

6%

des ménages n'ont pas de voiture

50 868

voitures sur le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné en 2017. Un nombre qui n'a cessé de croître depuis 1982 (1,6 véhicules/ ménage)

UNE INTERDÉPENDANCE FORTE

AUX TERRITOIRES VOISINS

35%

des actifs occupés
habitent et travaillent
sur le territoire

52%

pour les intercommunalités
de même statut et
population en 2017 (+/- 20 %)

Les déplacements réalisés par les habitants du territoire ne s'arrêtent pas aux limites administratives de ce dernier. En effet, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné est située « au carrefour d'un système urbain régional » ; à proximité de :

- **La métropole de Lyon,**
- **La communauté d'agglomération Porte de l'Isère,**
- **La communauté de communes de la Plaine de l'Ain,**
- **La communauté de communes de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné,**
- **La communauté de communes les Vals du Dauphiné,**
- **La communauté de communes Bugey Sud.**
- **La communauté de communes de l'Est Lyonnais**

Les territoires voisins polarisent un certain nombre des déplacements puisque 40 % de l'ensemble des déplacements se font vers l'extérieur du territoire. Ce chiffre augmente encore si l'on se concentre sur la seule catégorie des actifs, dont 60 % travaillent sur les territoires voisins. Il est donc important de penser les déplacements vers l'extérieur du territoire lors de la mise en œuvre de solutions de mobilité.

UNE STRATÉGIE

QUI INTÈGRE LES ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire a été construit par les élus communaux et intercommunaux de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Il s'appuie sur cinq enjeux majeurs qui doivent être pris en compte et déclinés dans l'ensemble des politiques publiques.

1. L'ACCÈS AUX SERVICES

Le plan stratégique des mobilités des Balcons du Dauphiné a pour principal objet de faciliter l'accès aux services situés dans les polarités du territoire. Aujourd'hui, pour les personnes qui ne disposent pas de voiture ou du permis, les déplacements sur le territoire sont contraints du fait de l'étalement urbain et la faible densité de population. La mise en place d'un bouquet d'offres de services, à travers ce document, offre aux habitants du territoire la possibilité de se rendre plus facilement dans les polarités (vélo, covoiturage).

2. LES MOBILITÉS

Pour ce qui concerne l'enjeu de la mobilité, se déplacer facilement est un élément indispensable à la qualité de vie quotidienne des habitants, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, aux études, aux activités sportives, culturelles et de loisirs, aux démarches administratives, aux rendez-vous médicaux ou encore aux courses alimentaires.

Le plan stratégique des mobilités est le document qui structure la politique de mobilités des Balcons du Dauphiné.

3. L'ADAPTABILITÉ AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux enjeux climatiques, le domaine des mobilités est un levier d'action important. En effet, la pollution de l'air liée aux déplacements est conséquente du fait du fort usage de la voiture individuelle.

Agir sur les mobilités, par le développement de solutions alternatives à la voiture individuelle a des impacts directs sur la pollution atmosphérique. Développer les modes actifs (vélo, marche) et partagés (covoiturage) a pour effet de diminuer le nombre de véhicules en circulation et par conséquent la production de polluants atmosphériques et de Gaz à Effet de Serre (GES).

4. LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La politique publique mobilité n'agit pas directement sur l'enjeu de préservation de la ressource en eau. Cependant, le choix des matériaux pour les infrastructures cyclables est un critère important notamment pour la question de la perméabilité des sols.

5. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité est l'une des priorités du territoire. La diminution de la pollution atmosphérique a un impact direct sur la préservation des espèces. Dans le cadre des projets de mobilités, la préservation de la biodiversité passe par des études environnementales préalables afin d'articuler les objectifs du plan stratégique des mobilités avec les enjeux de préservation de la biodiversité.

UNE DÉMARCHE DE COLLABORATION

LE COMITÉ DE TRAVAIL MOBILITÉ

Le comité de travail mobilité est constitué d'élus des communes, volontaires pour travailler régulièrement sur le sujet de la mobilité. Il a travaillé et formulé des propositions inscrites dans le processus décisionnel de la communauté de communes.

Les étapes de l'élaboration des orientations de la politique publique mobilité :

 16 JUIN 2021

COMITÉ DE TRAVAIL

Premier diagnostic territorial sous le prisme « atouts, faiblesses, opportunités, menaces » et ébauche des enjeux

 19 JUIN 2021

COMITÉ DE TRAVAIL

Travail sur les modalités possibles pour une aide à l'achat de vélos électriques

 10 NOVEMBRE 2021

CONFÉRENCE DES MAIRES

« Quelles orientations en matière de mobilités pour les Balcons du Dauphiné ? »

 9 MARS & 11 AVRIL 2022

COMITÉS DE TRAVAIL

Appropriation et déclinaison des orientations issues de la conférence des maires sur la mobilité pour construire la politique publique à intégrer au projet de territoire (récit prospectif, problématiques, objectifs opérationnels)

 12 MAI 2022

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet de politique publique par le vice-président à la commission transversale

 30 MAI 2022

PRÉSENTATION AU BUREAU

Le projet de politique publique et des recommandations de la commission transversale sont présentés en bureau, qui en valide le contenu avec certains ajustements

 24 MAI 2022

RECUEIL DES RECOMMANDATIONS

Les recommandations des 4 collèges de la commission transversale

 30 JUIN 2022

VALIDATION & DÉLIBÉRATION

Validation (délibération N°83-2022) en conseil communautaire des orientations stratégiques mobilités.

LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL « MOBILITÉ »

Le comité de travail mobilité, en s'appuyant sur le socle du projet de territoire, a pu identifier quatre enjeux majeurs de mobilité sur le territoire.



**CES ENJEUX ONT ÉTÉ DÉCLINÉS
EN QUESTIONNEMENTS :**

Les habitants manquent de solutions de mobilité alternatives à la voiture

1

- Comment rendre l'accès à l'information et aux services plus facile ?
- Comment assurer plus de proximité et offrir des solutions gages d'émancipation ?
- Comment assurer un accès au numérique de qualité pour tous et partout ?

La possession d'une voiture conditionne trop souvent l'accès à l'emploi

2

- Comment mettre en réseau les entreprises pour des réponses mutuelles à des problématiques partagées ?
- Comment expérimenter/développer des solutions innovantes ?
- Comment adapter les politiques d'aménagement pour limiter les besoins de déplacements ?

Les changements de comportement sont insuffisants pour répondre aux défis à venir

3

- Comment soutenir le report vers des modes de mobilités décarbonés et développer la pratique du covoiturage sur le territoire ?
- Comment faire la promotion des modes doux, au travers d'évènements notamment ?
- Comment faire abandonner la voiture sur les déplacements courte-distance ?
- Comment mieux sensibiliser sur les enjeux connexes, environnement et santé notamment ?

Hormis la voiture, trop peu de solutions existent pour les déplacements vers ou depuis les territoires voisins

4

- Comment joindre plus facilement les agglomérations voisines du territoire (CAPI, Lyon...), accéder plus facilement aux gares ?
- Comment répondre aux besoins de mobilité pour les loisirs le soir et week-end, vers les pôles extérieurs notamment ?

LA POLITIQUE PUBLIQUE MOBILITÉ

Le conseil communautaire des Balcons du Dauphiné a adopté le plan d'action mobilité 2022-2023 le 13 juillet 2022. Le plan d'action est actualisé une fois par an à l'occasion du bilan du projet de territoire. Les actions initiées dès 2022 sont mises à jour, et d'autres sont ajoutées.



AXE 1

PROPOSER DES SOLUTIONS

adaptées et simples d'accès
aux besoins de mobilité des
habitants

- ▶ **ACTION 4** - Plan stratégique des mobilités
- ▶ **ACTION 5** - Réalisation d'un schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités
- ▶ **ACTION 7** - Étude pour la mise en oeuvre d'un Transport A la Demande (TAD)



AXE 3

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

les habitants aux
changements de
comportement

- ▶ **ACTION 2** - Encouragement au recours aux modes de déplacements actifs



AXE 2

INNOVER ET EXPÉRIMENTER

dans le cadre de partenariats
facilitant l'accès à l'emploi

- ▶ **ACTION 1** - Développement de solutions de covoiturage
 1. Service Covoit'ici
 2. Balcons Mobilités Covoiturage



AXE 4

AMÉLIORER NOTRE ACCESSIBILITÉ

depuis et vers les pôles extérieurs

- ▶ **ACTION 3** - Développement des liaisons cyclables
- ▶ **ACTION 6** - Etude pour la mise en oeuvre d'une liaison Lyon-Crémieu en Transport en Commun en Site Propre (TCSP)



DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE COVOITURAGE

1. SERVICE : COVOIT'ICI

CONTEXTE

En 2020, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, le syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et le Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) du Bugey lançaient des lignes de covoiturage sans réservation pour tous les trajets domicile-travail. Depuis, un service de lignes de covoiturage, Covoit'ici, opéré par Ecov, permet à la population d'accéder au Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.



OBJECTIF

L'objectif de ces lignes de covoiturage est d'accompagner les actifs du territoire dans leurs déplacements domicile-travail en leur proposant une solution de covoiturage.

Un autre objectif est d'encourager la mobilité partagée afin de diminuer l'empreinte environnementale liée aux mobilités.

DESCRIPTION

▶ Un covoiturage sans réservation et sans commission

▶ Mise en relation des usagers par une application de covoiturage (Covoit'ici)

▶ Le service est gratuit pour les passagers

▶ Un départ-garanti est assuré aux passagers en heures de pointe s'ils ne sont pas pris en charge par un conducteur dans un délai de 10 minutes. Les heures de pointes sont du lundi au vendredi, de 6h à 9h et de 12h à 14h vers le PIPA ; et de 12h à 14h et 16h à 19h depuis le PIPA.

▶ **L'indemnité aux conducteurs se distingue en deux cas de figures :**

- Itinéraire de PIPA/EDF jusqu'à Ambérieu, Montalieu, Tignieu ou Meximieux : 0,50 € pour chaque trajet avec ou sans voyageurs + 2 € pour chaque passager transporté.
- Itinéraire de PIPA/EDF jusqu'aux autres arrêts : 2 € pour chaque passager transporté.
- A noter que les indemnités sont valables uniquement du lundi au vendredi de 4h à 9h, 12h à 14h et 16h à 19h, hors jours fériés.

CALENDRIER

2020

Ouverture du service

Mars 2024

Gratuité passager

PORTEUR(S)

- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné
- Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
- Electricité de France (EDF)

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS
DE RÉALISATION

- Mise en service

INDICATEURS
DE RÉSULTATS

- Nombre de nouveaux inscrits :
1 079 du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Nombre de covoitureurs actifs (ayant covoituré au moins 1 fois) :
792 du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Nombre de covoiturages réalisés :
18 164 du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Nombre de covoiturages réalisés à l'arrêt de :
 - Tignieu-Jamezieu : **1 160** du 1^{er} janvier au 31 août 2024 ;
 - Montalieu-Vercieu : **2 360** du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Kilomètres parcourus au total :
245 650 Km du 1^{er} janvier au 31 août 2024.

balcons dauphiné

Gagnez jusqu'à 100€ par mois
subventionnés par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné !

LE COVOITURAGE QUI AVANTAGE

Conducteurs
Jusqu'à **100€ par mois**
Voir le règlement

Passagers
Les trajets **GRATUITS**
dans la limite de 35 km
Voir le règlement

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

AVEZ LE COMP DE POUCE DES BALCONS

balcons Mobilités
Service de covoiturage

LES AVANTAGES DE L'APPLICATION

En tant que passager, si vous covoiturez 35 km (soit la distance Morestel - Villefontaine), 3 allers-retours par semaine, vous économiserez 84€ par mois !

En tant que conducteur, vous pouvez bénéficier jusqu'à 100€ subventionnés par mois d'incitations financières !

Voir le règlement sur le site des Balcons du Dauphiné

Scannez-moi

Google Play

App Store

KAROS

www.balconsdudauphine.fr

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE COVOITURAGE

2. SERVICE BALCONS MOBILITÉ COVOITURAGE



CONTEXTE

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a souhaité développer un service de covoiturage universel sur l'ensemble de son territoire. Balcons Mobilités Covoiturage, via l'appli Karos, permet la mise en relation des habitants pour faciliter les déplacements à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire puisque le service subventionne les trajets dans la limite de 35 km ayant une origine ou une destination sur le territoire. De plus, le service est gratuit pour les passagers.

OBJECTIF

L'objectif est de proposer un service de covoiturage aux habitants du territoire afin de les accompagner dans leurs déplacements du quotidien et de diminuer l'empreinte environnementale liée aux mobilités sur le territoire.

DESCRIPTION

- ▶ La gratuité pour les passagers et l'aide financière versée aux conducteurs par la communauté de communes concernent tous les trajets ayant une origine et/ou une destination sur le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné dans la limite d'un trajet de 35 km aller simple.
- ▶ L'aide financière aux conducteurs est de 2,00 € minimum forfaitaire. A cela, s'ajoute 0,10 € / km au-delà de 20 km jusqu'à 35 km pour un montant d'aide maximum de 3,5 € par passager dans la limite de 3 passagers.
- ▶ En ce qui concerne le coût passager, ce dernier est de 0 € jusqu'à 35 km puis de 0,10 € / km au-delà de 35 km. Le conducteur peut donc percevoir plus que la limite de 3,5 € par passager versée par la communauté de communes.
- ▶ Une garantie de retour est mise en place afin d'assurer aux passagers la possibilité de réaliser leur trajet retour suite au désistement d'un conducteur. (sous conditions)
- ▶ Le service de covoiturage est ouvert vers les gares SNCF de la Verpillière, L'isle d'Abeau, Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin et Ambérieu-en-Bugey.

CALENDRIER

- 2023** ▶ Étude d'opportunité et de faisabilité
- Janvier 2024** ▶ Ouverture du service

PORTEUR DU PROJET

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Mise en service

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Nombre de nouveaux inscrits : **1 021** du 22 janvier au 31 août 2024.
- ▶ Nombre de covoitureurs actifs (ayant covoiturés au moins 1 fois) : **557** du 22 janvier au 31 août 2024.
- ▶ Nombre de covoiturages réalisés : **7 762** du 22 janvier au 31 août 2024.
- ▶ Nombre de kilomètres parcourus en covoiturage : **170 772** du 22 janvier au 31 août 2024.

ACTION 2



ENCOURAGEMENT AU RECOURS AUX MODE DÉPLACEMENT ACTIFS

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



CONTEXTE

À ce jour, la moitié des déplacements des habitants des Balcons s'effectuent sur une distance inférieure à 3 km et 2/3 d'entre eux se font en voiture. Il s'agit de déplacements pour accéder aux services (éducation, commerce...) et à l'emploi de proximité. Ces déplacements en voiture, qui représentent un coût en carburant en augmentation importante pour la population, sont aussi une source d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) et de pollution atmosphérique dans un contexte de réchauffement climatique.

Une partie de ces déplacements pourraient être réalisés à vélo si les conditions étaient remplies, ce qui serait cohérent avec le projet de territoire et avec les objectifs de la politique publique mobilité du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et serait également favorable à la santé des habitants.



OBJECTIF

Fournir à la population un service de location longue durée de VAE, pour faciliter leurs déplacements vers les services de proximité.

DESCRIPTION

▶ La location longue durée (LLD) de vélo à assistance électrique (VAE) consiste à proposer un VAE pour un loyer mensuel sur une durée de 1 mois, 3 mois et 12 mois renouvelables sous conditions.

▶ La location d'un VAE est réservée aux personnes majeures, habitants l'une des communes de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Le nombre de vélos loués ne peut dépasser le nombre de 2 par foyer.

▶ Le prix de la location mensuelle est de 30 € TTC, sans conditions de revenu.

▶ Le prix de la location mensuelle est de 20 € par mois pour les personnes de 18 à 26 ans et les personnes justifiant d'un revenu fiscal de référence par part inférieur à 15 400 €/ an

DURÉE LOCATION

	1 MOIS	3 MOIS	12 MOIS
Sans conditions	30€ TTC	90€ TTC	360€ TTC
Sous conditions	20€ TTC	60€ TTC	240€ TTC

CALENDRIER

- 2023** ▶ Étude d'opportunité et de faisabilité
- 2024** ▶ Lancement et mise en oeuvre

PORTEUR DU PROJET

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INDICATEURS DE SUIVI

**INDICATEURS
DE RÉALISATION**

- ▶ Mise en service

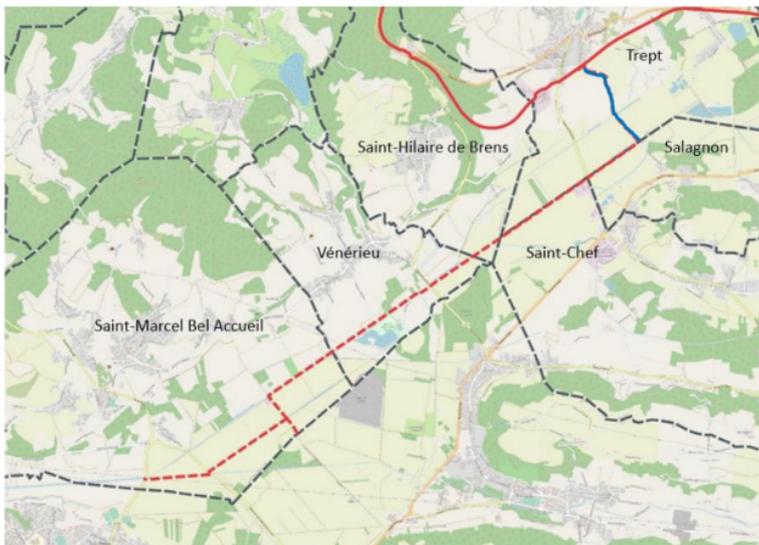
**INDICATEURS
DE RÉSULTATS**

- ▶ Nombre de vélos loués par an : **10 contrats** du 1^{er} janvier au 31 août 2024
- ▶ Nombre de kilomètres parcourus



DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS CYCLABLES

FOCUS SUR LE PROJET DE VOIE VERTE DU CATELAN



- Voie verte
Crémieu-Arandon
- - - Projet de voie verte
du Catelan (8,4 km)
- Voie partagée
(1,6 km)

CONTEXTE

La communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné partagent les enjeux d'amélioration des liaisons douces entre les deux territoires. La volonté commune est de créer une nouvelle offre de liaisons cyclables maillant les 2 territoires.

OBJECTIFS

L'objectif est de créer et de développer une nouvelle offre de liaisons cyclables pour des usages de loisirs et du quotidien.

DESCRIPTION

- ▶ Un groupement de commandes a été constitué entre les deux EPCI pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle au second semestre 2021. Le marché a été notifié en janvier 2022.

Un comité de pilotage a été mené avec les communes concernées des Balcons du Dauphiné et de la CAPI le 7 octobre 2022 pour présenter la phase d'avant-projet.

- ▶ Un itinéraire d'environ 11 km le long du Catelan a été défini en 2023.

- ▶ Des études environnementales ont démarré en 2024.

CALENDRIER

**De novembre 2023
à juin 2024**

Réalisation des pré-études environnementales

**De juin 2024
à juillet 2024**

Réalisation des études de stabilité des berges

**De juillet 2024
à février 2025**

Réalisation des études « 4 saisons »

2025

Lancement d'un marché de maîtrise d'oeuvre avant-projet, projet, travaux

2026

Début des travaux

PORTEUR(S)

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné
- Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI)

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Réalisation d'aménagements cyclables entre la CAPI et les Balcons du Dauphiné.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Hausse de la fréquentation touristique voie verte/ ViaRhôna.
- ▶ Fréquentation de la voie verte du Catelan.



PLAN STRATÉGIQUE DES MOBILITÉS

CONTEXTE

Dans le cadre de sa prise de compétence mobilité, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné s'est dotée d'une stratégie mobilité globale et d'un plan d'action partagés pour dérouler sa politique. Il s'agit de fédérer, concerter et créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques, telles que l'urbanisme, l'environnement, la santé ou la politique sociale.

Le plan stratégique des mobilités contribue à ses missions d'autorité organisatrice de la mobilité.

Il facilite aussi les réponses à certains appels à projets ou sollicitations contractuelles, par les éléments de diagnostic, de stratégie et d'action qu'il apporte, ainsi que par la mise en perspective d'un projet donné dans le cadre d'une politique de mobilité globale

Le plan stratégique des mobilités doit permettre aux Balcons du Dauphiné de se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux de son territoire et aux besoins de sa population. Conçu localement par les acteurs du territoire, il reflète les enjeux et les actions en faveur des mobilités existantes et à venir sur un périmètre précis. Il doit permettre de réunir acteurs publics, privés et issus de la société civile concernés par son élaboration.

La mise en œuvre du plan prend en compte les enjeux suivants :

OBJECTIFS

Domaine économique :

- Favoriser l'attractivité du territoire (résidentielle et touristique) ;
- Contribuer à la maîtrise des coûts de déplacements pour les ménages ;
- Favoriser l'accès à l'emploi.

Domaine de l'inclusion sociale :

- L'accès aux soins, commerces, loisirs, pôles urbains voisins, à la formation et à l'emploi pour tous ;
- L'autonomie, des jeunes aux personnes âgées ;
- La qualification et l'embauche des personnes peu mobiles ;
- La lutte contre l'isolement.

Domaine humain et environnemental :

- Santé et bien-être des personnes ;
- Qualité et cadre de vie ;
- Réduction des particules fines, des émissions de GES.

CALENDRIER

Mise en oeuvre opérationnelle

2022

Élaboration du plan stratégique des mobilités

2022

Validation du plan stratégique des mobilités

2023-2024

Mise en oeuvre

2025

Mise à jour du plan stratégique

PORTEUR(S)

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

PARTENAIRE(S)

- Entreprises
- Habitants
- Élus
- Partenaires institutionnels

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Validation du plan stratégique des mobilités.
- ▶ Mobilisation du comité des partenaires.
- ▶ Concertation et participation du public.
- ▶ Mise en place des actions ciblées.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Évolution de la part modale des différents modes de transport.

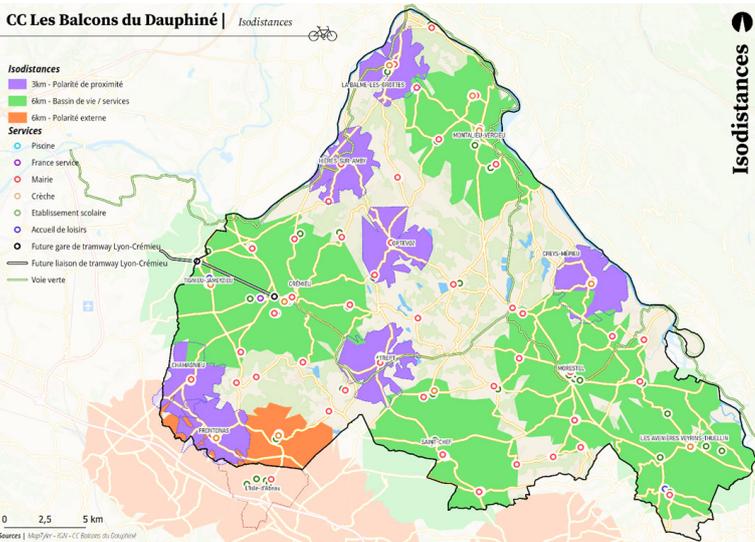


RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCÈS CYCLABLE AUX SERVICES DES POLARITÉS

CONTEXTE

Dans le cadre des objectifs du projet de territoire, l'accès aux services est une priorité. L'objectif est de construire une stratégie de mobilité cyclable dont la finalité est d'accéder aux services et à l'emploi présents dans les polarités. Cette stratégie s'appuie sur la mise en valeur de l'existant grâce à du jalonnement et sur l'amélioration des autres itinéraires par des aménagements cyclables.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné est lauréate de l'appel à projet AVELO 2 de l'Ademe, pour l'étude d'un schéma directeur modes actifs.



Périmètre d'étude des itinéraires cyclables

OBJECTIFS

- **Objectif 1** : permettre aux usagers résidents dans un rayon de 6 km d'accéder en vélo aux principaux services des 6 polarités de bassin de service (Crémieu, les Avenières-Veyrins-Thuellin, Morestel, Saint Chef, Montalieu-Vercieu, Tignieu-Jameyzieu)
- **Objectif 2** : permettre aux usagers résidents dans un rayon de 3 km d'accéder en vélo aux principaux services des 7 polarités de proximité (Creys-Mépieu, La Balme les Grottes, Trept, Frontonas, Chamagnieu, Hières sur Amby, Optevoz)
- **Objectif 3** : permettre aux usagers non concernés par les objectifs 1 et 2, et résidents dans un rayon de 6 km d'accéder en vélo aux principaux services de l'Isle d'Abeau (commune de la CAPI) : Saint Marcel Bel Accueil et Frontonas.

Les périmètres définis dans le cadre des 3 objectifs ci-dessus englobent environ 75 % de la population de la communauté de communes.

DESCRIPTION

Le schéma d'accès cyclable aux services des polarités, voté le 30 mai 2024, comprend 60 itinéraires répartis sur 40 communes de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Les 60 itinéraires représentent 288 km d'aménagements cyclables qui permettront de desservir 399 services du territoire auprès de 57 673 habitants.

CALENDRIER

Mise en oeuvre



PORTEUR(S)

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

PARTENAIRE(S)

- Département de l'Isère
- CAPI
- Communauté de communes de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné
- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- Communauté de communes des Vals du Dauphiné
- Communauté de communes Bugey Sud

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Réalisation de l'étude et adoption du schéma par le conseil communautaire.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Réalisation des aménagements et actions inscrits au schéma.
- ▶ Réalisation des études approfondies.
- ▶ Hausse de l'usage du vélo sur les itinéraires identifiés dans le schéma.



ÉTUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE LIAISON LYON CRÉMIEU EN TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP)

CONTEXTE

On constate une très forte congestion routière sur le bassin de vie de Pont de Chéruy – Crémieu, en lien avec Lyon. Sur ce bassin, il est prévu 50 000 habitants et plus de 120 000 emplois en 2030. Dès aujourd'hui, 45 000 déplacements par jour sont enregistrés avec l'agglomération lyonnaise (en croissance de 40 % de 2006 à 2015).

Ce bassin de vie n'est pas relié à la Lyon par un axe de transport en commun régional structurant (à caractéristiques comparables, c'est la seule polarité autour de l'agglomération lyonnaise sans desserte régionale en site propre).

OBJECTIFS

Le projet Chemin de Fer de L'Est Lyonnais (CFEL) de la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) a pour but d'améliorer la desserte interne de ce bassin de vie, ainsi que les connexions aux bassins lyonnais, de la Plaine St Exupéry, de la Plaine de l'Ain et des Plateaux des Balcons.

Participer au pilotage des études pour la mise en œuvre d'une liaison TCSP de Lyon à Crémieu sur l'ancienne voie du CFEL et valider le passage à la phase opérationnelle.

L'objectif est une mise en service à l'horizon 2030.

DESCRIPTION

▶ Ce projet constituerait le maillon Est du RER-SERM lyonnais. Il est prévu une desserte au ¼ d'heure en période de pointe entre Crémieu et Part Dieu, avec un scénario de tramway sans correspondance privilégié. Le temps de trajet estimé serait de 45 minutes entre les 2 terminus, contre 1h30 en voiture aujourd'hui.

▶ **La fréquentation estimée en 2040 est de 17 000 voyageurs/ jour (soit 12 300 voitures potentiellement retirées de la route).**

Le tracé du CFEL utiliserait l'emprise ferroviaire désaffectée du CFEL (propriété des départements de l'Isère et du Rhône) entre Crémieu et Meyzieu, sur 17 km, avec la création de 6 gares (Pusignan, Janneyrias, Charvieu Petit Prince, Charvieu Centre, Tignieu collège, Crémieu ancienne gare) puis l'infrastructure du tramway T3 (propriété du SYTRAL) entre Meyzieu et Part Dieu, sur 15 km.

CALENDRIER

2022 - 2023 - 2024

Études

2027

Travaux

2030

Ouverture du service

PORTEUR(S)

- Région Auvergne Rhône-Alpes

PARTENAIRE(S)

- État (CPER mobilité-SERM)
- Métropole de Lyon,
- Sytral
- Département de l'Isère
- Département du Rhône
- Communauté de communes de la Lysed
- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Progression des études jusqu'à phase appel d'offre pour maîtrise d'œuvre.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Mise en œuvre du TCSP Crémieu-Part Dieu.

ACTION 7



ÉTUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

AXE 1 : « PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET SIMPLES D'ACCÈS AUX BESOINS DE MOBILITÉ DES HABITANTS »

CONTEXTE

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné depuis sa prise de compétence mobilité en 2022 a développé un bouquet de services de mobilité. Ces services visent à fournir une alternative à la voiture pour accéder aux services et à l'emploi sur les polarités, l'ensemble des communes du territoire et les territoires voisins.

Un service de transport à la demande permettrait de compléter l'offre mobilité sur le territoire et ainsi de faciliter les déplacements des habitants, éprouvant des difficultés à se déplacer en vélo ou en covoiturage.

OBJECTIFS

Le service de TAD aurait pour objectif de permettre à chaque habitant du territoire éprouvant des difficultés à se déplacer (jeunes, personnes âgées, personnes en insertion) à accéder aux services et à l'emploi.

DESCRIPTION

- ▶ L'action consisterait à mener une étude d'opportunité puis de faisabilité sur la mise en place d'un service de TAD sur le territoire.

CALENDRIER

Janvier 2025

Étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en oeuvre d'un transport à la

Janvier 2026

Ouverture du service

PORTEUR(S)

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Passation du marché
- ▶ Réalisation de l'étude
- ▶ Mise en œuvre du service

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Nombre d'usagers pris en charge
- ▶ Nombre de trajets réalisés
- ▶ Nombre de kilomètres parcourus

SYNTHÈSE DES ACTIONS

PORTEUR DU PROJET

PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET SIMPLES D'ACCÈS AUX BESOINS DE MOBILITÉ DES HABITANTS

ACTION 4 . Plan stratégique des mobilités



ACTION 5 . Réalisation d'un schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités



ACTION 7 . Étude pour la mise en place d'un service de transport à la demande (TAD)



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INNOVER ET EXPÉRIMENTER DANS LE CADRE DE PARTENARIATS FACILITANT L'ACCÈS À L'EMPLOI

ACTION 1 . Développement de solutions de covoiturage

Service 1 : Balcons Mobilités Covoiturage



Service 2 : Covoit'ici



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

ACTION 2 . Encouragement au recours aux modes de déplacements actifs : location de vélos à assistance électrique



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et CAPI

AMÉLIORER NOTRE ACCESSIBILITÉ DEPUIS ET VERS LES PÔLES EXTÉRIEURS

ACTION 3 . Développement des liaisons cyclables : voie verte du Catelan



ACTION 6 . Etude pour la mise en œuvre d'une liaison Lyon Crémieu en Transport en Commun en Site Propre (TCSP)



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Région Auvergne Rhône-Alpes

AXES ET ORIENTATIONS



Vélo



Covoiturage



Transport en commun

CALENDRIER

DES ACTIONS PRIORITAIRES

ORIENTATIONS

LES ACTIONS

2023

2024

2025

2026

...

<p>Orientation 1 :</p> <p>Proposer des solutions adaptées et simples d'accès aux besoins de mobilité des habitants</p>	<p>ACTION 4 « Plan stratégique des mobilités »</p>	Elaboration et validation	Mise en oeuvre	Mise à jour		
	<p>ACTION 5 « Schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités »</p>	Marché et étude	Etude et validation	Travaux	Travaux	Travaux
	<p>ACTION 7 Étude pour la mise en place d'un service de transport à la demande</p>		Lancement du marché d'étude	Étude d'opportunités et de faisabilité	Ouverture du service	
<p>Orientation 2 :</p> <p>Innover et expérimenter dans le cadre de partenariats facilitant l'accès à l'emploi</p>	<p>ACTION 1 « Développement de solutions de co-voiturage »</p> <p>Service 1 : Balcons Mobilités Covoiturage</p> <p>Service 2 : Covoit'ici</p>	Marché et déploiement	Ouverture du service Gratuité			
<p>Orientation 3 :</p> <p>Sensibiliser et accompagner les habitants aux changements de comportement</p>	<p>ACTION 2 « Encouragement au recours aux modes de déplacements actifs »</p>	Marché et déploiement	Ouverture du service			
<p>Orientation 4 :</p> <p>Améliorer notre accessibilité depuis et vers les pôles extérieurs</p>	<p>ACTION 3 « Développement des liaisons cyclables touristiques et domicile-travail »</p>	Etudes	Etudes	Phase projet	Travaux	Ouverture
	<p>ACTION 6 « Etude pour la mise en oeuvre d'une liaison Lyon-Crémieu en Transport en Commun en Site Propre »</p>	Etudes	Etudes	Etudes	Etudes	Ouverture en 2030-2031

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL «MOBILITÉ»



ORIENTATION 1

Répondre aux besoins des habitants les moins mobiles

La mobilité est un vecteur d'insertion et de lien social. Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer (jeunes, personnes âgées, handicap etc.) ont besoin d'être accompagnées pour répondre à leur besoin de mobilité. La mobilité est un vecteur pour se rendre là où les services sont rendus.

Les solutions alternatives à la mobilité (fibre optique...) sont également à développer.

PROPOSITIONS D'ACTIONS

DESCRIPTIF SOMMAIRE

PILOTE

PARTENAIRES

RÉALISATIONS

<p>Un guichet unique donnant accès aux diverses solutions de mobilités</p>	<p>Bornes informatiques dans les mairies donnant un accès simple aux informations, possibilité de mise en relation avec un(e) conseiller(e) si besoin d'accompagnement. Nécessité d'accès au haut débit sur tout le territoire + formation des publics éloignés.</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	<p>Département, communes</p>	
<p>Mettre en place un service de transport à la demande</p>	<p>Pour l'accès aux services du territoire.</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>		<p>Études d'opportunité et de faisabilité en 2025</p>
<p>Proposer un système d'autopartage</p>	<p>Mise en place d'un système de Voiture A Partager (VAP).</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	<p>Citiz</p>	
<p>Mettre à disposition des deux roues en libre-service</p>	<p>Scoters ou vélos électriques en mode « vélib ».</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>		
<p>Assurer des services publics ou privés itinérants</p>	<p>Epicerie/boulangeries mobiles, permanences Espaces France Service itinérantes...</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	<p>Communes</p>	



ORIENTATION 2

Innovier et expérimenter dans le cadre de partenariats facilitant l'accès à l'emploi

Les élus souhaitent s'engager dans des solutions adaptées au territoire en concertant largement (entreprises, chambres consulaires, syndicats...). Les enjeux de mobilité pourront être croisés avec les politiques d'insertion, d'habitat, d'emploi et la production.

PROPOSITIONS D'ACTIONS

DESCRIPTIF SOMMAIRE

PILOTE

PARTENAIRES RÉALISATIONS

<p>Animer une plate-forme de mobilité inter-entreprise</p>	<p>Identifier les besoins des entreprises et salariés, mieux connaître les déplacements domicile/travail, favoriser les mutualisations...</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	<p>Entreprises, communes, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)</p>	<p>Rencontre CCI en 2023</p>
<p>Mettre en place une incitation financière aux entreprises et/ou salariés pour les bonnes pratiques</p>	<p>Identifier les dispositifs incitatifs pour encourager les changements de comportement.</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	<p>Entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)</p>	
<p>Prévoir dans les PLU le maintien des activités artisanales</p>	<p>Limiter les besoins de déplacements en maintenant des emplois dans le tissu urbain, proche de l'habitat.</p>	<p>Communes</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)</p>	



ORIENTATION 3

Sensibiliser et accompagner les habitants aux changements de comportement

Les élus souhaitent rompre avec l'autosolisme et s'engager dans la modification des comportements sans contraindre les personnes à abandonner leurs voitures.

PROPOSITIONS D'ACTIONS	DESCRIPTIF SOMMAIRE	PILOTE	PARTENAIRES	RÉALISATIONS
Animation de « temps forts » sur la mobilité	Porter une dynamique de communication donnant à voir l'engagement de l'intercommunalité : Mai à vélo, journée européenne de la mobilité, challenge mobilité...	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Communes, vélocistes, associations vélos	Rendez-vous territoriaux de la mobilité (2024)
Communiquer et sensibiliser régulièrement en mode multicanal	Renforcer la présence et sensibilisation sur tous les médias : radios, panneaux digitaux, affichage, bulletins municipaux, réseaux sociaux.	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Communes	Campagne réseaux sociaux, presse, gazette intercommunale
Coordination et développement des « pédibus »	Mise en relation des parents pour faciliter les déplacements vers les écoles.	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Communes, écoles, sous des écoles, associations de parents d'élèves	
Montrer l'exemple au sein des collectivités	Renouveler les parcs de véhicules pour des véhicules électriques ou à hydrogène, flotte vélos, développer le covoiturage (en cours de réalisation).	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et communes		En cours de réalisation (2024)
Imaginer des dispositifs incitatifs	Une prime à l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture, par le biais de bon d'achat dans des magasins locaux par exemple.	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Associations de commerçants	
Développer un récit d'un futur désirable avec les nouvelles mobilités	Création de supports, d'histoires, avec des écrivains, sociologues.	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné		
Développer des stations de recharges multiénergies	Stations de recharge électriques et hydrogène. (réalisé via TE 38)	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Territoire d'Énergie Isère (TE 38)	Équipement du siège de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné

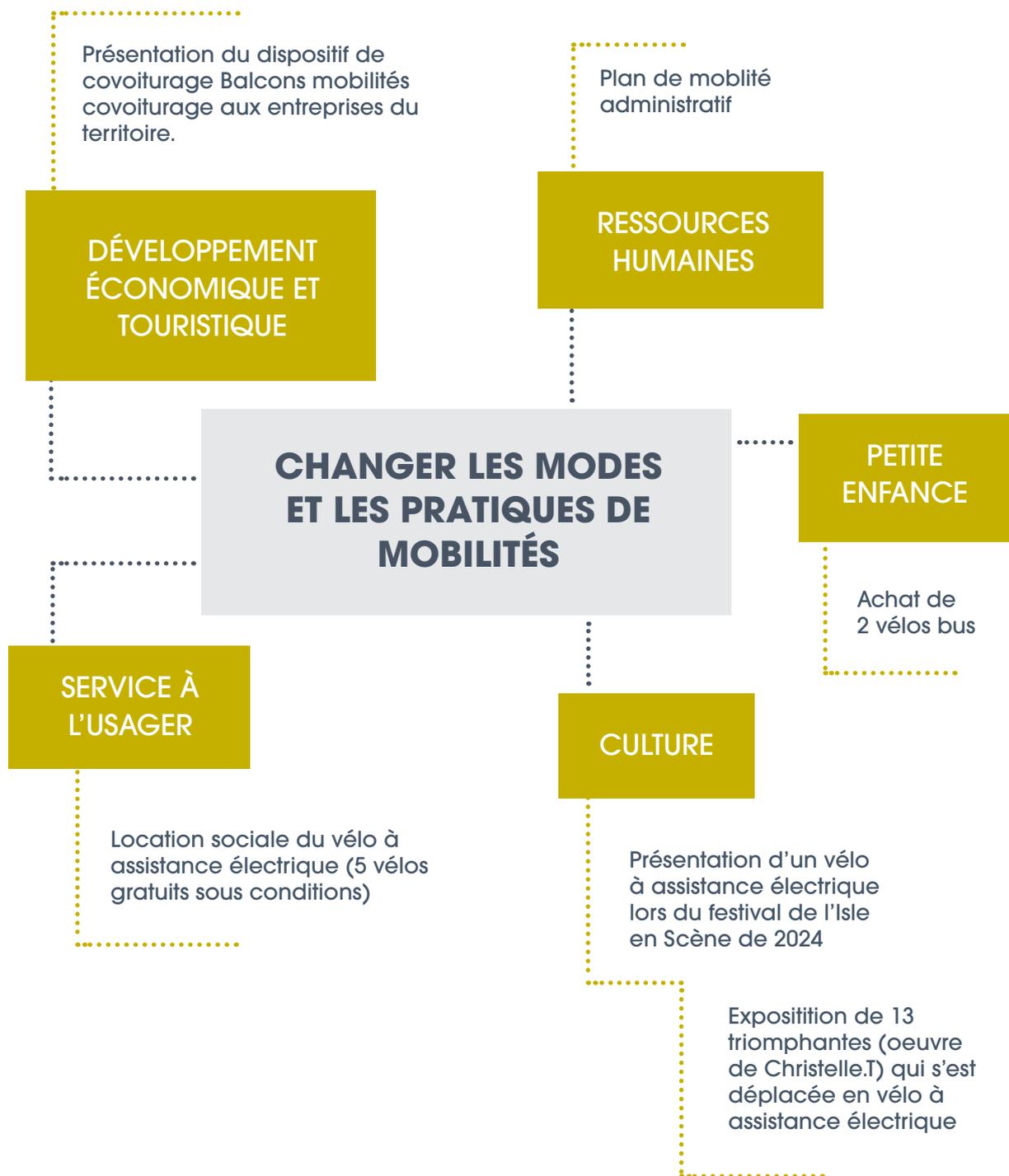


ORIENTATION 4

Améliorer notre accessibilité depuis et vers les pôles extérieurs

<i>PROPOSITIONS D' ACTIONS</i>	<i>DESCRIPTIF SOMMAIRE</i>	<i>PILOTE</i>	<i>PARTENAIRES</i>	<i>RÉALISATIONS</i>
Accompagner et soutenir le projet de transport en commun en site propre Lyon-Crémieu	Porter et s'impliquer fortement dans le projet de tramway jusqu'à Crémieu, faire le lien avec les communes et les habitants. (en cours de réalisation)	Région Auvergne Rhône-Alpes	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, métropole de Lyon, communes, PARFER, communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)	En cours de réalisation
Reproduire/ adapter les solutions de covoiturages type covoi'ici vers d'autres pôles extérieurs au territoire	En lien avec action 1.4, identifier d'autres solutions palliatives à l'absence de transports en commun sur les axes lourds de déplacements quotidiens (réalisé).	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED), communauté de communes des Vals du Dauphiné	Réalisé avec le service Balcons Mobilité Covoiturage
Proposer des liaisons vers les gares depuis les polarités du territoire	Prévoir des parkings relais + dispositifs de rabattements.	Région Auvergne Rhône-Alpes	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et communes	
Développer des voies modes doux sécurisées depuis/vers l'extérieur du territoire	Equiper les grands axes de pistes cyclables Crémieu/Tignieu-Jamezieu, Frontonas - La Verpillière : à intégrer au schéma modes doux. (en cours de réalisation)	Département	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et communes	En cours de réalisation
Développer les solutions d'accès décarbonés et/ ou collectifs aux grands événements du territoire	Accès aux festivals, Médiévales, etc. facilité pour les covoitureurs ? avec navettes depuis parkings relais ?	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Département, communes	Réalisé lors du festival de l'Isle en Scène 2024

L'IDENTIFICATION DES ENJEUX DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS



LA GOUVERNANCE DU PLAN

Le plan stratégique des mobilités est un document qui évolue suite à l'évaluation des actions mises en oeuvre et l'ajout de nouvelles actions.

LE COMITÉ DES PARTENAIRES

► Le comité des partenaires est chargé d'examiner annuellement l'avancement des actions, des indicateurs et de faire des propositions qui seront étudiées lors du processus décisionnel.

► Il est constitué de 4 collèges.

Les élus du territoire, les habitants, les partenaires institutionnels et les entreprises

Le bureau communautaire, constitue le comité de pilotage et a pour objectif de valider les actions mobilités en s'appuyant sur les recommandations émises par le comité des partenaires. L'ensemble des directions des Balcons du Dauphiné sont représentées. Les actions sont ensuite présentées et votées lors du conseil communauté de la communauté de communes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES BALCONS DU DAUPHINÉ

100 Allée des Charmilles
38510, Arandon-Passins

04 74 80 23 30

www.balconsdudauphine.fr

mobilite@balconsdudauphiné

